

Résolution n° 27

L'actionnariat et le capital ouvriers

ATTENDU QUE l'inégalité de la richesse et des revenus continue de croître et de s'accroître aux États-Unis et au Canada, les États-Unis connaissant les taux d'inégalité les plus élevés depuis 1920, et le Canada depuis 1930;

ATTENDU QUE le centile le plus riche de la population aux États-Unis et au Canada possède maintenant plus de richesse que les 90 % des familles au bas de l'échelle;

ATTENDU QUE la tranche de 10 % la plus riche de la population aux États-Unis possède 93 % de toutes les actions depuis janvier 2024 et 70 % de toute la richesse aux États-Unis;

ATTENDU QUE la tranche de 20 % la plus riche de la population au Canada possède plus de 67 % de toute la richesse au Canada depuis 2024;

ATTENDU QUE la richesse des 12 personnes les plus riches aux États-Unis a augmenté de plus de 200 % ces cinq dernières années, alors que la population ouvrière a de la difficulté à suivre le rythme de l'inflation;

ATTENDU QUE les Métallos ont investi des milliards de dollars dans des régimes de retraite, des régimes 401(k), des Régimes enregistrés d'épargne retraite (REÉR) et des fonds d'investissement de travailleurs au Canada, comme le Fonds de solidarité de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec;

ATTENDU QUE l'histoire a prouvé que ces investissements de nos épargnes peuvent produire un rendement financier et social satisfaisant qui permet de soutenir et de créer des emplois, ainsi que d'investir dans nos localités;

ATTENDU QUE, trop souvent, nous avons constaté des résultats contraires lorsque nous n'influons pas ces investissements, laissant Wall Street et Bay Street prendre des risques avec notre argent de façons qui menacent nos emplois et détruisent nos localités;

ATTENDU QUE le taux de syndicalisation aux États-Unis a chuté à son plus bas niveau en plus de 100 ans;

ATTENDU QUE plus de 10 000 personnes travaillent dans des coopératives ouvrières aux États-Unis et au Canada, et des millions d'autres dans des coopératives de membres et coopératives de production, que 14 millions de personnes adhèrent à des régimes d'actionnariat des employés (ESOP) aux États-Unis, la majorité n'étant pas actuellement syndiquée;

ATTENDU QUE l'actionnariat ouvrier s'est avéré fructueux lorsqu'il équivaut à bien plus que la simple valeur d'une action;

ATTENDU QUE, Ownership Works, une organisation à but non lucratif qui s'associe à des entreprises d'investissement, a montré ces dernières années que même la plus petite part de propriété accordée à la main-d'œuvre peut améliorer la productivité et la rentabilité, et se traduire par une rémunération plus élevée;

ATTENDU QUE des organisations comme 1worker1vote, Co-op Cincy, le conseil des coopératives syndicales de la fédération américaine des coopératives de travailleurs (Union Co-op Council of the U.S. Federation of Worker Co-operatives) ont poursuivi leur croissance et continué d'encourager l'actionnariat ouvrier combiné à l'adhésion syndicale;

ATTENDU QUE les Métallos qui travaillent dans des coopératives appartenant aux travailleuses et travailleurs, comme Sustainergy, Co-op Cincy, WorX Printing et Action OSH, continuent d'assurer la croissance de leur entreprise et d'ouvrir la voie à de nouvelles entreprises appartenant à la main-d'œuvre;

ATTENDU QUE des Métallos travaillent dans des coopératives dans presque tous les districts du syndicat aux États-Unis et au Canada, y compris des coopératives ouvrières de production, comme Agropur au Nouveau-Brunswick, des coopératives de membres, comme Cloverland Electric Cooperative au Michigan, et des coopératives d'épargne et de crédit aux États-Unis et au Canada;

ATTENDU QUE pour mieux soutenir nos membres dans les coopératives, nous avons établi le conseil des coopératives des Métallos (USW Co-ops Council) en 2024;

ATTENDU QUE les coopératives constituent un nouveau moyen de syndiquer la main-d'œuvre qui pourrait ne pas pouvoir autrement se joindre à un syndicat.

PAR CONSÉQUENT, QU'IL SOIT RÉSOLU QUE :

- 1) Notre syndicat continuera de prendre tous les moyens possibles pour veiller à ce que ses investissements et ceux de ses membres collectivement soient utilisés de manière à garantir non seulement un rendement financier raisonnable, mais également la sécurité d'emploi, la création d'emplois, des investissements dans nos localités et des économies régionales durables.
- 2) Notre syndicat collaborera avec d'autres syndicats, réseaux et organisations progressistes, comme l'association canadienne des actionnaires pour la recherche et l'éducation (SHARE), le comité syndical mondial sur le capital ouvrier (Global Union's Committee on Workers Capital) et Heartland Capital Strategies, qui mobilisent le capital ouvrier afin de s'assurer que ces investissements respectent les droits des travailleuses et travailleurs, les

droits de la personne et les droits en matière de santé, de sécurité et d'environnement.

- 3) Notre syndicat appuie la création de régimes d'investissement des travailleurs et cherche à créer ses propres fonds d'investissement afin d'investir dans ses membres et de les soutenir, d'établir et de faire prospérer des entreprises appartenant à la main-d'œuvre et de soutenir nos localités.
- 4) Par l'intermédiaire du conseil des coopératives des Métallos (USW Co-ops Council), notre syndicat continuera de promouvoir et de mettre sur pied des coopératives syndicales appartenant à des travailleurs, ainsi que d'autres formes d'actionnariat ouvrier, en tant que moyens durables de recruter la main-d'œuvre, de créer des emplois et d'appuyer nos collectivités.
- 5) Notre syndicat continuera de chercher de nouveaux moyens de syndiquer les travailleuses et travailleurs par l'entremise de coopératives, qu'elles appartiennent à la main-d'œuvre, à des membres ou à des producteurs.